

# L'ACCADIEN ET LE BASQUE

---

« La diversité des races d'hommes et des langages dans la Babylonie et la Chaldée est un fait qui a frappé tous les anciens. Dans l'intérieur de Babylone même, il se parlait, au temps du dernier empire chaldéen, des langues différentes, qui souvent n'étaient pas comprises d'un quartier à l'autre ». Aussi Eschyle appelle-t-il les habitants de cette ville *πῆμιχτος ὄμιλος*, « foule mêlée de toutes les origines ». Et tous les édités des rois de Babylone rapportés dans le livre de Daniel<sup>3</sup> commencent par ces mots : « On vous fait savoir peuples, tribus, *langues*... ». Le vaste commerce de Babylone et de la Chaldée, soit par mer, soit par terre, ainsi que les transplantations de captifs en grandes masses, opérées par les rois conquérants, tels que Nabuchodonosor, avaient du beaucoup contribuer à cette variété dans le sang et dans la parole des habitants du pays. Des éléments étrangers formant, comme les Juifs, de véritables colonies, avec leur religion, leurs lois civiles particulières et leur langage, étaient venus, à la suite des événements guerriers, se juxtaposer sur le sol des provinces inférieures du Tigre et de l'Euphrate, à la population primitive du pays et aux tribus araméennes, que les textes cunéiformes nous montrent déjà si développées dans la même contrée au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Mais cette population elle-même était déjà mêlée, des les temps les plus anciens auxquels on puisse faire remonter les souvenirs. La tradition babylonienne voyait, dans la réunion d'éléments ethniques différents en Chaldée et en Babylonie, un fait primordial. « Il y eut à l'origine à Babylone, disait Bérosee en se faisant le rapporteur de ces traditions, une multitude d'hommes de diverses nations, qui avaient colonisé la Chaldée. » Les résultats du déchiffrement des inscriptions cunéiformes confirment le fait et attestent son extrême antiquité.

« Aussi haut que nous reportent les plus anciens monuments parvenus jusqu'à nous, on distingue dans la population de la Chaldée et de la Babylonie deux éléments principaux, deux grandes nations, les Soumirs et les Accads<sup>4</sup>. La masse principale des Accads est plus spécialement cantonnée dans les provinces méridionales, voisines du golfe Persique, dans la Chaldée proprement dite, à laquelle appartient d'une façon particulière, dans les inscriptions cunéiformes, le nom d'Accad, entendu dans un sens géographique ; la masse des Soumirs est au nord, dans la Babylonie, dans ce que la Bible nomme les plaines de Sennaar, appellation qui, d'après les lois phonétiques de la langue accadienne, n'est qu'une variante de celle de Soumir. »

« De même que nous trouvons deux peuples, aussi haut que nous remontions avec les monuments, nous avons deux langues, de deux familles différentes, l'accadien et l'idiome du groupe dit sémitique, auquel on a donné le nom d'assyrien, parce qu'il était en usage dans l'Assyrie aussi bien qu'à Babylone et en Chaldée.

« L'accadien, parmi les langues jusqu'à présent connues, doit être regardé comme le

---

1. QUATREMÈRE, *Mémoire géographique sur la Babylonie*, p. 21.

2. *Pers.*, V, 51.

3. III, 4, 7 ; V, 19 ; VI, 25 ; VII, 14.

4. H. RAWLINSON, *Note on the early history of Babylonia*, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. XV ; OPPERT, *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 335 ; MÉNANT, *Inscriptions de Hammourabi*, p. 40 et mon *Commentaire des fragments cosmogoniques de Bérosee*, p. 42 et suiv.

type d'un groupe particulier, rattaché à la famille des langues oural-altaïques ou touraniennes, en prenant ce dernier mot dans son sens le plus étroit et le plus précis. Il présente en effet une originalité trop grande, des caractères trop spéciaux pour rentrer naturellement dans aucun des groupes qu'on y rassemble. Ce qui le met à part, c'est la réunion de phénomènes qu'on n'a rencontrés jusqu'à présent que séparés, dans des langages fort différents les uns des autres; la réunion de tendances opposées et qui pouvaient même sembler antipathiques; une puissance d'agglutination qui va jusqu'au polysynthétisme, et un phénomène d'encapsulation presque comparable à celui des langues américaines, unis à une conservation parfaite de tous les mots, qui entrent dans l'agglutination en se juxtaposant purement et simplement, et en ne se mutilant pas pour se mieux incorporer: un mécanisme de postpositions casuelles et jouant le rôle de prépositions, ainsi que d'affixion des pronoms possessifs, à côté de l'emploi de véritables prépositions, pareilles à celles des langues à flexions, et d'une conjugaison verbale fondée, dans les voix actives, sur un procédé d'agglutination prépositive ou précédant le radical, qui rappelle les langues taïennes, lohtiennes et dravidiennes.

« Mais si ces faits imposent de considérer l'accadien comme le type d'un groupe à part, ce groupe doit trouver sa place dans une plus grande division linguistique et il est bon de rechercher ses affinités extérieures. Or, ces affinités me paraissent plus particulièrement étroites avec les idiomes ougro-finnois, bien qu'existant aussi dans une certaine mesure avec les idiomes turcs, mongols et même tongouses. Je crois donc que M. Oppert a été inspiré par une véritable illumination, lorsqu'il a dit, dès 1857, que la langue des inventeurs de l'écriture cunéiforme de Babylone et de Ninive tenait de près à celle des habitants anté-aryens de la Médie et appartenait à la famille touranienne proprement dite, et un peu plus tard, en 1859, que son affinité la plus marquée devait avoir été avec le groupe ougro-finnois.

« Tels sont les faits principaux qui me paraissent établir l'étroite affinité de l'accadien avec la famille des langues touraniennes, et plus spécialement avec le groupe ougro-finnois. Mais il existe en même temps des affinités remarquables, et qu'on ne saurait passer sous silence, entre cet idiome et le basque.

« D'abord, c'est l'identité de position du génitif, par rapport au substantif dont il dépend (le suivant), et l'identité de position du membre de phrase relatif, par rapport au mot auquel il s'applique (le suivant également), deux points où l'accadien s'écarte complètement de la grande majorité des langues touraniennes modernes. tandis qu'il s'en rapproche par l'emploi relatif du participe.

« Vient ensuite la faculté de préposer ou de postposer au radical le pronom sujet incorporé au verbe, bien que ce double mot d'agglutination, s'il existe en basque comme en accadien, n'y ait pas la même régularité et la même signification. En basque, la place du pronom par rapport au verbe est indifférente: l'arcadien en a fait un ingénieux moyen de distinction entre les voix actives et les voix passives. Ainsi *mu-gur* est « j'ai rétabli », et *gur-mu*, « j'ai été rétabli. »

« Ce qui est plus significatif et plus remarquable encore, comme marque d'affinité, c'est l'incorporation des pronoms régimes au verbe, qui joue un très grand rôle dans la conjugaison de l'accadien, et qui est la base de celle du basque. Cependant, ici encore, une distinction est à faire: L'accadien a toujours une double série de formes, avec ou sans incorporation des pronoms régimes, tandis qu'en basque cette incorporation est constante et nécessaire.

« Enfin, quelques-unes des plus importantes postpositions casuelles de l'accadien n'ont pas de correspondant parmi les langues touraniennes actuelles et se trouvent en basque d'une manière frappante. Telle est celle du datif, *ra*, que le basque nous offre exactement semblable, *ra*, et avec le même sens; telle est encore celle du cas de motion, *ku*, laquelle présente une sensible ressemblance avec la postposition basque, *ca*, « vers, sur ».

« Mais, tout en constatant ces points de contact et en y attribuant une sérieuse importance, il me semble que M. Sayce l'a exagérée, quand il a voulu rattacher décidément l'accadien au basque, pour en former un groupe linguistique ibérien, et quand il a dit que l'accadien est le représentant le plus antique de ce groupe. Les affinités qui relient l'accadien à la famille proprement touranienne et au groupe ougro-finnois, affinités que je viens de passer en revue, me paraissent plus importantes, plus essentielles, plus organiques, et par conséquent de nature à primer, au point de vue de la classification des langues, ses affinités avec le basque. D'autant plus que les trois faits principaux de

grammaire, par lesquels l'accadien s'éloigne de la constitution habituelle des idiomes touraniens pour se rapprocher du basque, ont tous des analogues isolés chez quelques individualités linguistiques du vaste ensemble des langues touraniennes ou oural-taltaïques. Si donc on tient compte de l'énorme intervalle de temps qui sépare l'accadien des idiomes touraniens, tels qu'ils sont actuellement parlés, des modifications que ces derniers idiomes ont dû nécessairement subir pendant une aussi longue suite de siècles, et des particularités tout à fait primitives qu'offre en grand nombre la langue d'Accad, on est induit à penser que les faits en question représentent un antique état de choses des idiomes touraniens, qui se sera graduellement altéré avec le temps dans la plupart d'entre eux, mais aura du moins laissé quelques épaves, permettant de restituer par la pensée, pour la famille entière, cet état antérieur, que représente l'accadien.

« Ainsi, tandis que toutes les autres langues de la famille, à quelque groupe qu'elles appartiennent, préposent le génitif au substantif dont il dépend, M. Wiedemann a constaté que le votiaque le postpose, exactement comme l'accadien.

« Pour ce qui est de la préfixation des pronoms sujets restés intacts, au radical verbal dans la conjugaison, au lieu de placer à la suite du radical des terminaisons affixes provenant d'une altération spéciale des pronoms, le groupe tongouse, celui de tous dans la famille touranienne qui s'est immobilisé à l'état le plus rudimentaire et (lui, par conséquent, a dû le mieux conserver les formes originaires, présente le même fait. En mandchou, la simple position du pronom devant le radical crée une personne du verbe : *bi-thege*, *si-thege* sont « j'habite, tu habites », comme en accadien *mu-tuq*, *iz-tuq* « j'ai, tu as ». On est donc en droit de voir ici le fait primitif, qui, dans les autres groupes, aura disparu, par suite de l'action constamment plus grande, de la tendance à postposer tous les éléments grammaticaux. Il est même très curieux que l'on ait pu assister, presque de nos jours, au passage de l'un à l'autre état, dans un des dialectes du groupe tongouse. Car le courageux et éminent explorateur des contrées et des langues de l'Asie septentrionale et centrale, Castrén, a constaté que ce n'est que tout récemment que le fait de l'emploi d'affixes pronominaux pour les différentes personnes du verbe, inconnu encore aux autres dialectes tongouses, a fait son apparition dans le langage des tribus de Nyertehinsk, en Sibérie, comme, dans le groupe mongol, chez les Bouriates. Nous en concluons que les langues touraniennes ont dû passer par trois états successifs, en ce qui est de l'incorporation du pronom sujet au verbe : 1° simple juxtaposition prépositive ; 2° simple juxtaposition postpositive ; 3° transformation du pronom postposé en une terminaison affixe, distincte de la forme entière du pronom. Le groupe tongouse, à l'exception des tribus de Nyertehinsk, chez lesquelles le changement est si récent, est resté cristallisé à la première période ; les idiomes turco-tartares et ougro-finnois ont tous atteint la troisième. Quant à l'accadien, il a évidemment formé sa grammaire dans la transition entre le premier et le second état, quand on pouvait indifféremment préfixer ou suffixer le pronom au radical. Et comme il avait à répondre aux besoins d'une vraie civilisation et d'une culture intellectuelle développée, comme il lui fallait une grande variété de formes verbales pour compenser la pauvreté du vocabulaire de ses radicaux, il a cherché une richesse grammaticale, qui lui manquait ailleurs, dans la diversité des procédés d'agglutination qu'il pouvait employer, et il a trouvé, pour la formation de ses voix, une ressource dont aucune autre des langues congénères n'a profité.

« Quant à l'incorporation du pronom régime, si elle est dans le basque plus saillante que partout ailleurs, l'exemple du mordvine montre qu'elle n'a rien d'absolument étranger, ni de contraire au génie des langues touraniennes. En effet, dans le mordvine, une partie des terminaisons verbales contiennent les deux pronoms, sujet et régime, entre lesquels s'est établie une crase dont les éléments peuvent être encore analysés :

« 1<sup>re</sup> PERSONNE RÉGIME : *mak* [*m-ak*, me + tu] ; *mam* [*m-am*, me + ille] ; *misk* [*m-isk*, me + vos].

« 2<sup>e</sup> PERSONNE : *tan* [*t-an*, te + ego] ; *nzal* [*nz-al*, ille — te] ; *dez* [*d-ez*, vobis + illud].

« 3<sup>e</sup> PERSONNE : *nk* [*n-k* illud + vos].

« 1<sup>re</sup> PERSONNE DE PLURIEL : *misk* [*mi-isk*, nos + tu] ; *mia* [*mi-ia*, nos + illi].

« De même, en accadien, mais avec les pronoms préposés au lieu d'être postposés, nous avons :

« *mu-rù*, « j'ai bâti » :

« *mu-na-rù*, « je l'ai bâti » :

« *mu-nan-rù*, « je lui ai bâti » :

« *mu-na-nin-rù*, « je le lui ai bâti » :

et ainsi de suite.

« Enfin, si la postposition du cas motif, *ku*, n'a pas d'analogue dans les idiomes touraniens actuels, il n'en est pas de même clans ceux de l'antiquité. On ne peut se refuser, en effet, à admettre son étroite affinité avec la postposition proto-médique *ikka, ikki*, « vers, dans ».

« Les affinités qu'on peut remarquer entre l'accadien et le basque ne sont donc pas une raison suffisante pour méconnaître la parenté de la langue d'Accad avec le groupe ougro-finnois. Elles se rattachent à une question plus large, celle des liens qui peuvent exister entre le basque et les langues ougro-finnoises. Ce n'est pas la première fois que celle-ci se trouve posée. La parenté a été soutenue avec des arguments ingénieux par le prince Louis-Lucien Bonaparte et M. H. de Charencey. Si ces deux habiles philologues ne sont point parvenus à la faire encore définitivement admettre par la science, elle n'en est pas non plus absolument rejetée, et elle reste au nombre des faits possibles, mais insuffisamment établis. Ce serait trop dire que prétendre que la connaissance de l'accadien apporte la démonstration de la parenté du basque avec les langues ougro-finnoises, de la nécessité d'introduire dans la grande famille touranienne un rameau ibérien, entre lequel et le rameau ougro-finnois devrait se placer le rameau accadien. Du moins elle fournira des arguments sérieux aux défenseurs d'une telle opinion, et elle introduit dans le problème des éléments dont il faudra désormais tenir compte.

« Les langues touraniennes, a dit M. Max Müller, ne peuvent être considérées comme ayant les unes avec les autres la même relation que l'arabe avec l'hébreu, ou le grec avec le sanscrit. Ce sont des rayons qui divergent d'un centre commun, et non pas des filles d'une même mère. » — « Rien de plus exact que cette image, même — ou peut-être à plus forte raison — quand on ne veut pas en étendre l'application aussi loin que l'a fait l'éminent professeur d'Oxford ; quand on la restreint à l'ensemble, déjà suffisamment vaste, des langues ural-altaïques, dont le lien ne saurait être contesté. L'accadien, en faisant remonter de bien des siècles dans le passé de ces langues, rapproche considérablement du centre commun d'où elles ont dû toutes émaner en divergeant. Il n'est donc pas étonnant qu'il permette d'entrevoir, comme plus probable, la communauté de foyer de certains rayons, qui dans l'état actuel ont tellement prononcé leur écartement qu'on ne peut les affirmer sortis de la même source. A ce point de vue, je n'hésite pas à croire que la langue d'Accad, parlée et écrite en Chaldée bien longtemps avant Abraham, est destinée, quand elle sera plus complètement connue, à jouer un très grand rôle dans la philologie comparée des langues agglutinatives. Elle y donnera peut-être l'instrument qui a manqué jusqu'à ce jour, pour permettre à cette partie de la linguistique d'atteindre le même développement et le même caractère positif que la philologie aryenne et sémitique. »

*(Les sciences occultes en Asie. La Magie chez les Chaldéens et les Origines accadiennes par FRANÇOIS LENORMANT. Paris, Maisonneuve, 1874, in-8° de x- 363 p., pp. 244-247 et 257-267).*

En résumé : variété des populations en Babylonie et en Chaldée : faits qui augmentèrent cette variété dans le cours des temps historiques; dualisme originaire de Soumir et d'Accad ; dualisme linguistique de la Chaldée dès les temps les plus anciens l'assyrien et l'accadien ; pour les Assyriens, la langue sémitique était la langue de Soumir et l'idiome touranien celui d'Accad.

L'accadien est le type d'un groupe particulier dans la famille touranienne ; ses affinités spéciales avec le groupe ougro-finnois.

Affinités de l'accadien avec le basque : rapport de position du génitif avec le substantif dont il dépend ; place du pronom dans l'agglutination verbale ; incorporation du pronom régime au verbe ; certaines postpositions casuelles ; tous les faits qui cons-

tituent ces affinités se retrouvent sporadiquement dans d'autres langues touraniennes ; position du génitif en votiaque ; comparaison du verbe accadien et du verbe tongouse ; états successifs de l'agglutination verbale dans les langues touraniennes ; incorporation du pronom régime au verbe dans le mordvine ; postposition du cas de motion en accadien et en proto-médique ; question de la parenté du basque et des langues touraniennes ; importance de l'accadien dans la philologie touranienne.

Et qui soulève ces problèmes si ardues ? Un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, fondateur en 1875 de la *Gazette archéologique*, FRANÇOIS LENORMANT. Né à Paris le 17 janvier 1837, ce célèbre archéologue est mort à Paris le 9 décembre 1883.

Ce fut un des érudits les plus universels et les mieux doués de l'époque, bien que son imagination l'entraînât parfois trop loin. Il débuta par des études de numismatique et d'archéologie, fut nommé sous-bibliothécaire de l'Institut (1862) et professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale (1874). Il fit plusieurs voyages archéologiques en Italie, en Grèce et dans le Levant. Il collabora à *l'Ami de la religion*, au *Correspondant*, à la *Gazette de France*, etc. Ses principaux travaux sont : *Essai sur la classification des monnaies des Lagides* (1856) ; *Sur l'origine chrétienne des inscriptions sinaïtiques* (1859) ; *Deux Dynasties françaises chez les Slaves méridionaux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles* (1861) ; *le Gouvernement des îles Ioniennes*, lettre à J. Russell (1861) ; *Histoire des massacres de Syrie, en 1860* (1861) ; *Recherches archéologiques à Éleusis* (1862) ; *la Révolution de Grèce* (1862) ; *Essai sur l'organisation politique et économique de la monnaie dans l'antiquité* (1863) ; *la Grèce et les îles Ioniennes* (1865) ; *Turcs et Monténégrins* (1866) ; *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient* (1868, 2 vol. in-8° avec atlas), ouvrage qui fit époque et dont il publia une seconde édition en 1881-87, achevée par M. Babelon ; *Chefs-d'œuvre de l'art antique* (1867-68, 7 vol. in-4°) ; *les Tableaux du musée de Naples* (1868) ; *Histoire du peuple juif* (1869) ; *Essai de commentaire des fragments cosmogoniques de Bérosee* (1872) ; *le Déluge et l'épopée babylonienne* (1873) ; *la Légende de Sémiramis* (1873) ; *Lettres assyriologiques et épigraphiques* (1871 et suiv., 4 vol.) ; *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde* (1872-75, 2 vol. in-8°) ; *les Premières civilisations* (1874, 2 vol. in-8°) ; *les Sciences occultes en Asie* (1874-1875, 2 livr. in-8°) ; *la Langue*

*primitive de la Chaldée et les idiomes touraniens* (1875), etc., etc.

Volontiers, je laisse aux collaborateurs de la *Revue*, qui se spécialisent dans la linguistique pure, le soin de discuter les diverses propositions de François Lenormant. Je ne crois pas qu'elles aient été encore signalées par aucun bascophile. Et peut-être auraient-elles continué à nous rester ignorées, sans l'obligeante communication que m'a faite de *La Magie chez les Chaldéens* M. Jean Bidegain, ancien secrétaire du *Grad-Orient de France*, rue Cadet, à Paris.

Je ferai simplement remarquer que Lenormant a changé d'avis sur la parenté du basque avec le touranien.

Dans *La langue primitive de la Chaldée et les idiomes touraniens*, le dernier ouvrage que nous ayons signalé dans l'énumération de ses œuvres, il donne un correctif aux propositions précédemment énoncées et soutenues par lui dans *La Magie chez les Chaldéens*.

Il avait été d'abord disposé à admettre un lien de parenté entre le basque et les langues touraniennes ; mais une étude plus approfondie de la question a éloigné celle opinion de son esprit.

Toutefois il approuve les comparaisons entre les procédés de langues dépourvues de liens d'affinité, pour arriver à les éclaircir, les unes par les autres. « Il peut, ajoute-t-il, y avoir parallélisme et analogie, sans parenté réelle <sup>1</sup>. »

Lenormant a raison. Il existe, en effet, un lot commun à tous les peuples et que chacun d'eux exploite suivant son génie particulier. Les nations séparées souvent par d'énormes distances, se rapprochent néanmoins par l'expression de l'idée. Il est donc utile, au point de vue comparatif, de connaître les analogies que l'on découvre dans les évolutions de la pensée humaine sous tous les climats.

J.-B. DARANATZ.

---

1. Cf. *La Langue primitive de la Chaldée*, II. § 19.

---